

ANNONCES ADMINISTRATIVES

no_pp_71730270



Commune de Pardies

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de première modification du Plan local d'urbanisme

Par arrêté du 2/08/2021, le maire de la commune de Pardies a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de première modification du Plan local d'urbanisme.

Ce projet a été soumis à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui, par une première décision du 31/03/2021 a soumis le dossier à évaluation environnementale, puis a émis une seconde décision du 05/07/2021.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 30 août 2021 à partir de 9 heures** au **mercredi 29 septembre 2021 jusqu'à 17 heures**.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté :
Sous format papier, en mairie de Pardies, sise 7 rue Henri IV - 64150 Pardies, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14h15 à 18 heures.

Sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de Pardies (www.pardies.fr), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétaire (05 59 60 16 71).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :
- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

- les adresser par écrit au commissaire-enquêteur via l'adresse postale de la mairie: Mairie de Pardies 7 rue Henri IV - 64150 Pardies
- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante: mairie.pardies@wanadoo.fr.

M. Joseph FERLANDO, commissaire-enquêteur, désigné par décision de la Présidente du Tribunal administratif en date du 19/05/2021, recevra le public en mairie, les:

Lundi 30 août 2021 de 9h à 12 heures

Jeu 16 septembre 2021 de 14h à 17 heures

Mercredi 29 septembre 2021 de 14h à 17 heures

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie de Pardies. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de première modification du Plan local d'urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à approbation du conseil municipal de la commune de Pardies.

no_pp_71731550



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Place Peyroulet

Par arrêté municipal du 9 juillet 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public de la voirie communale de la voie en impasse qui dessert l'accès au parking souterrain de la résidence Le Frêne depuis la place Peyroulet.

À cet effet :
M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.

Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. Jean-Luc ESTOURNES, Commissaire enquêteur, Mairie de Pau - Service foncier - Place Royale, BP 1508, 64036 Pau Cedex.

À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au Service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

no_pp_71741000



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 4 août 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public des emprises foncières constituant des stationnements en pied d'immeubles des résidences Anglas sise 2-4-6 rue du 8 mai 1945 et Arrémoult sise 4-6-8 rue du Maréchal Juin proposé dans le cadre du projet de rénovation urbaine engagé au sein du quartier Saragosse.

À cet effet :
M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à l'Hôtel de Ville, place Royale, le **mercredi 15 septembre 2021 de 8h45 à 17 heures**.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.

Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
M. Jean-Luc ESTOURNES - Commissaire enquêteur - Mairie de Pau - Service foncier - place Royale BP 1508 - 64036 Pau Cedex

À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

no_pp_71741010



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 4 août 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public communal de la voirie communale en impasse qui dessert l'unique accès à l'entreprise NPP sise au 35 avenue Léon Blum par le rond-point Frantz Toussaint depuis l'avenue Léon Blum à Pau, est soumis à enquête publique.

À cet effet :
M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.

Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
M. Jean-Luc ESTOURNES - Commissaire enquêteur - Mairie de Pau - Service foncier - place Royale BP 1508 - 64036 Pau Cedex

À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

ENTREPRISES COLLECTIVITÉS & ADMINISTRATIONS sudouest-marchéspublics.com

Entreprises
Consultez les annonces de marchés publics et DCE.
Alertes 100 % gratuites.

Collectivités & Administrations
Publiez vos marchés
Gérez vos procédures dématérialisées.

La Rép L'ECLAIR

Chaque matin le Béarn ouge



SERVICES

URGENCES

OLORON

Gendarmerie → 05.59.39.04.17.
Centre hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ

Gendarmerie → 05.59.67.27.00.
Centre hospitalier → 05.59.69.70.70.
Clinique Labat → 05.59.69.80.80.

PAU

S.A.M.U. → Tél. 15
Police et gendarmerie → Tél. 17
Sapeurs-pompiers → Tél. 18
« SOS Médecins » → Tél : 05.59.62.44.44.
Centre anti-poisons → Tél : 05.56.96.40.80.

Cardiologie - Clinique cardiologique
d'Arresy → Tél : 05.59.82.26.00, 24h/24.

Centre hospitalier de Pau
→ Tél : 05.59.92.48.48.

Polyclinique Marzet, Urgences médo-
chirurgicales → Tél : 05.59.92.56.96.

Centre hospitalier au → Tél : 05.59.92.48.48.

Centre hospitalier des Pyrénées
(ancien CHS) → Tél : 05.59.80.90.90.

Urgences psychiatriques
→ 05.59.80.94.63.

GARES

SNCF

Site internet TER Nouvelle-Aquitaine
www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine
Allo TER: 0900 872 872 (service par
téléphone) N° vert appel gratuit
Appli SNCF (disponible sur les smartphones).

Pour une réservation des trains longues
distances (TGV/Intercités) :
site internet : www.oui.sncf
Par téléphone au : 36 35 (7j/7) et de 7h à 22h
service gratuit + prix d'un appel)
Depuis son smartphone : l'appli SNCF

SERVICES

OLORON

Mairie → 05.59.39.99.99.
Dépannage électricité → 0810.333.364
Dépannage gaz → 0810.433.065

Taxis

Taxi Lopez → Tél 05.59.39.00.52.
Taxi Myriam → Tél. 06.79.57.82.66
Moumour → Taxi Goubern, tél 05.59.36.01.30.
Ambulances d'Oloron (ambulance, vs,
taxi) → tél. 05.59.39.64.64

Petite enfance

Crèche intercommunale et Relais
Assistances Maternelles → 05.59.39.38.39.

ORTHEZ

Taxi Busquet → 05.59.69.34.78.
Taxi Denis → 05.59.67.02.04
Mairie → 05.59.69.00.83.
Halte-garderie → 05.59.69.14.91.

PAU

Mairie → 05.59.27.85.80.
Central taxis Grand Pau → 05.81.12.72.12.
Taxis palois → Tél : 05.59.02.22.22.
Taxi Union → Tél : 05.59.32.50.60.
Taxis 43 et 44 Pau → Tél : 06.08.32.66.27
ou 06.08.94.66.15.
Béarn Taxi Services (Noguières)
→ Tél : 06.79.81.81.70.
Taxis Béarnais (Gan) → Tél. 05.59.06.48.93.
Taxis Handy-Mondelilh (Serres-Castet)
→ Tél : 05.59.33.23.70.
Taxis pour tous : (Mazères-
Lezons/Montardon/Navailles-Angos)
→ 05.59.33.26.57.
Taxi animalier Z'Animo taxi
→ Tél. 06.98.66.05.31.
Centre régional d'informations routières
→ Tél. 05.56.96.33.33.
Renseignements EDF-GDF
Accueil Clientèle Résidentiel
→ Tél. 0810 811 710.
Dépannage électricité → Tél. 0810.333.364.
Dépannage gaz → Tél. 0810.433.065.

SANTÉ

Cancer du sein

Europa Donna, groupes de paroles entre
femmes → tous les troisième jeudis de chaque
mois de 18h30 à 20h30 dans les locaux de la
Ligue contre le cancer, 64, rue d'Etigny à Pau, 05
59 61 03 74.

KENO Résultats des tirages du
jeudi 12 août 2021

Tirage du midi

1 5 21 22 26 27 31 32 33 41
43 45 46 48 50 54 58 63 67 69

MULTIPLIEUR **x 3** JOKER+ **3 300 538**

Tirage du soir

1 5 6 7 11 17 18 19 26 28
35 41 42 46 47 58 62 63 68 69

MULTIPLIEUR **x 3** JOKER+ **4 222 983**

Résultats et informations : Application FDJ, 3256, fejj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...
APPELÉ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

so_pp_71741010



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 4 août 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public communal de la voirie communale en impasse qui dessert l'unique accès à l'entreprise NPP sise au 35 avenue Léon Blum par le rond-point Frantz Toussaint depuis l'avenue Léon Blum à Pau, est soumis à enquête publique.

À cet effet :

M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.

Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

M. Jean-Luc ESTOURNES - Commissaire enquêteur - Mairie de Pau - Service foncier - place Royale BP 1508 - 64036 Pau Cedex

À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

so_pp_71741000



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 4 août 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public des emprises foncières constituant des stationnements en pied d'immeubles des résidences Anglas sise 2-4-6 rue du 8 mai 1945 et Arrémoult sise 4-6-8 rue du Maréchal Juin proposé dans le cadre du projet de rénovation urbaine engagé au sein du quartier Saragosse.

À cet effet :

M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations à l'Hôtel de Ville, place Royale, le **mercredi 15 septembre 2021 de 8h45 à 17 heures**.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.

Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

M. Jean-Luc ESTOURNES - Commissaire enquêteur - Mairie de Pau - Service foncier - place Royale BP 1508 - 64036 Pau Cedex

À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

so_pp_71730270



Commune de Pardies

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de première modification du Plan local d'urbanisme

Par arrêté du 2/08/2021, le maire de la commune de Pardies a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de première modification du Plan local d'urbanisme.

Ce projet a été soumis à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui, par une première décision du 31/03/2021 a soumis le dossier à évaluation environnementale, puis a émis une seconde décision du 05/07/2021.

L'enquête publique se déroulera le **lundi 30 août 2021 à partir de 9 heures au mercredi 29 septembre 2021 jusqu'à 17 heures**.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

Sous format papier, en mairie de Pardies, sise 7 rue Henri IV - 64150 Pardies, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 9h30 à 12 heures et de 14h15 à 18 heures.

Sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de Pardies (www.pardies.fr), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 59 60 16 71).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- les adresser par écrit au commissaire-enquêteur via l'adresse postale de la mairie : Mairie de Pardies 7 rue Henri IV - 64150 Pardies
- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante : mairie.pardies@wanadoo.fr.

M. Joseph FERLANDO, commissaire-enquêteur, désigné par décision de la Présidente du Tribunal administratif en date du 19/05/2021, recevra le public en mairie, les :

Lundi 30 août 2021 de 9h à 12 heures
Jeudi 16 septembre 2021 de 14h à 17 heures
Mercredi 29 septembre 2021 de 14h à 17 heures

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie de Pardies. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de première modification du Plan local d'urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à approbation du conseil municipal de la commune de Pardies.

so_pp_71730270



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 2 août 2021, M. François BAYROU, maire de la ville de Pau, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique pour le déclassement du domaine public de la voirie communale de la ville en impasse qui dessert l'unique accès au parking souterrain de la station Le Félix depuis la place Popradal.

À cet effet :

M. Jean-Luc ESTOURNES a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête sera ouverte en mairie de Pau du **mercredi 1^{er} septembre 2021 au jeudi 16 septembre 2021 inclus**.

Pendant cette période, le dossier d'enquête publique sera consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau, place Royale, aux jours et heures d'ouverture suivants : les lundi, mercredi, vendredi de 8h45 à 17 heures; le mardi de 10h30 à 17 heures; le jeudi de 8h45 à 18h30.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Pau.

Le public pourra également adresser ses observations pour être annexées au registre d'enquête par courrier postal à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

M. Jean-Luc ESTOURNES - Commissaire enquêteur - Mairie de Pau - Service foncier - place Royale BP 1508 - 64036 Pau Cedex

À l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés au service foncier de la commune de Pau, Villa Ridgway, 26 avenue des Lilas.

François BAYROU
Maire de Pau

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques
Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuits
sur sudouest-marchespublics.com



Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



Sud Ouest auto-moto

Les nouveautés
au banc d'essai
chaque vendredi
dans
votre journal
et sur

sudouest.fr/sport/auto-moto/



Sud Ouest immobilier

Les constructeurs
de maison
individuelle
chaque mardi
dans
votre journal
et sur

www.sudouest-immobilier.com



À la découverte du

Médoc gourmand

Découvrez la gastronomie
du Médoc et ses producteurs
grâce au chef Jean-Luc Beauflis.

EN VENTE
CHEZ VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX ET CHEZ VOTRE LIBRAIRE

128 pages, broché, 21 x 29,7 cm

22 €

Éditions SUD OUEST
www.editions-sudouest.com

